



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ

Réunion mensuelle du 20 août

Présidence de M. SANAoze

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

DÉLÉGATIONS

Compte rendu est donné des délégations.

Fontaines-sur-Saône (21 juillet). — St-Chamond (28 juillet) 3^e fête annuelle de l'Union des Sociétés de gymnastique de la Loire, M. Koenig.

Crémieu (11 août). Inauguration du monument : MM. Sanaoze, Fontaine, Gourju, Koenig, Berne, Camille Roy, Besson.

Lyon (11 août). Fête des Anciens Elèves de Joinville-le-Pont : M. Landry.

Sathonay (15 août). Fête des Anciens Mobiles du Rhône ; M. Sanaoze, président, qui a remis à cette Société la première épreuve de la nouvelle médaille. Lecture est donnée d'une sympathique lettre de remerciements de la Société des Anciens Mobiles, qui sera publiée.

Tir de l'Armée territoriale (18 août) : M. Sanaoze. A ce propos, M. le Président fait part au Comité des merveilleux résultats obtenus à ce concours avec le fusil Lebel ; 82 pour 0/0 des balles ont été mises en cible à 300 mètres. La nouvelle arme de guerre française justifie au plus haut degré la confiance de la nation.

NOUVELLES DÉLÉGATIONS

M. Koenig est délégué à Nantua (25 août) — Congrès de l'Union Patriotique de l'Ain, et 3^e fête annuelle de l'Union des Sociétés de Gymnastique de l'Ain, à laquelle le secrétaire général a été délégué également par l'Union des Sociétés de Gymnastique de France.

M. Koenig informe le Comité qu'il a été aussi désigné par la grande Association des gymnastes français pour faire partie de la Commission de révision des statuts, formée de onze membres, qui se réunira à Paris, du 17 au 21 septembre.

M. Sanaoze prendra part au 5^e Congrès triennal des Sociétés de secours mutuels, convoqué à St-Etienne (18-25 août).

REMERCIEMENTS ET RÉCOMPENSES

Le Comité vote de chaleureuses félicitations accompagnées d'un diplôme d'honneur à la Société des

Anciens Combattants de Crémieu ; de même à M. Donadiou Commissaire général de la fête du 11 août, à qui sont décernés une médaille de bronze grand module et un diplôme d'honneur.

Une lettre de remerciements a été écrite à M. Le Page, directeur de la Compagnie de l'Est, pour le bienveillant accueil reçu au cours du voyage.

DEMANDES DE PRIX

Des prix sont accordés aux Touristes Lyonnais de Villeurbanne et à l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône (concours du 29 septembre).

ŒUVRE DES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Quarante-trois communes ont envoyé leurs listes de recensement.

M. l'Inspecteur d'Académie a bien voulu publier dans le Bulletin mensuel de l'Instruction primaire (n° 7, juillet 1895) un avis invitant MM. les instituteurs à seconder les efforts de l'Union patriotique du Rhône pour la création de plaques commémoratives cantonales. L'Union Patriotique a été très honorée de cette publication flatteuse.

QUESTIONS DIVERSES

Le Comité s'occupe du retour en France des cendres d'un enfant de Lyon, le maréchal des logis Brandon, des spahis soudanais, décédé à Tombouctou ; reçoit le diplôme accordé aux souscripteurs par le Comité du Souvenir à offrir au tsar Nicolas II (président, M. le général Rebillot) et inscrit plusieurs nouvelles adhésions.

La séance est levée à 10 heures 35.

Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône

L'Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône, autorisée le 9 mai 1893, donnera sa deuxième fête-concours annuelle, le dimanche 29 septembre prochain, au Vélodrome de Lyon, route de Genas, sous la présidence de M. le Maire de Lyon.

Sans anticiper sur la publication du programme de cette grande fête patriotique, nous pouvons annoncer qu'elle sera rehaussée par la remise solennelle du drapeau de l'Association, don de la municipalité lyonnaise.

Les vingt-quatre sociétés de Lyon et du département qui forment l'Association, fières de ce haut témoignage de sympathie, se préparent avec ardeur à donner le plus grand éclat à leur manifestation annuelle de 1895.

Œuvre des Plaques Commémoratives

2^e LISTE DES SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE EN 1870-71

CANTON DE L'ARBRESLE

Commune de Bully.

BALMOND, Antoine ; DOUTRE, Antoine ; BROSSARD, Benoît ; DÉCOUR, Jean-Marie ; DEVAUX, Jean-Benoît ; FENOUILLET, Jean ; GONNET, Michel ; LAROCHE, Jean-Claude ; PATOULLARD, André ; PÉGON, Jean ; PASSE-
RON, Jean-Marie ; GROGNARD, Jean-François ; SOU-
BAIRE, Simon.

Commune de Saint-Germain-sur-l'Arbresle.

GIRAUD, Simon ; LHOPITAL, Jean-Marie.

Commune de Sarcey.

BALMONT, Joseph ; SOLLICHON, Jean-Louis ; SOLLICHON, dit CADET ; BERTHOLIER, Claude ; ROYER, Paul ; TINOT, Pierre-Claude ; YTÉPRAT, Jean ; MONNERY, Jean-Claude ; GARIN, Joanny ; PERRUSSEL, Pierre.

Commune de Bibost.

BENJAMIN ; COQUARD, Antoine ; FRÉDÉRIE, Antoine ; JOYET, Etienne-Marie ; PINET, Antoine.

CANTON DE SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

Commune de Montrottier.

CUISSARD, Antoine ; CUISSARD, Jean-Marie ; BENJAMIN, Pierre-Marie ; JEOFFRAIS, Pierre ; RAYMOND, François ; GIRARDON, Guillaume ; CHARASSIN, François ; THIVEL, Jean-Louis ; THIVEL, Denis ; BATTON ; BONNET, Martin ; SORDILLON, Claude ; POTHIER, François-Etienne ; BONNET, Jacques ; SALIGNAT, François ; BLANC, Noël ; DUPEUBLE, Denis ; DÉMARE, François ; SIVIER, Antoine ; VARIGNIER, Jean-Pierre.

Commune de Souzy.

VÉRIGEL, Jean ; COLLOMB, Jean-Claude.

Commune de Chambost-Longessaigne.

MACAUDIER, Pierre ; ROCHAND, Pierre-François ; ROCHAND, Benoît-Maurice ; FAURE, Jean-Claude ; TARDY, Antoine-Marie ; GONNET, Joseph-Marie ; BADIN, Jean ; BAPTISTE ; BAZIN, Jean-Claude ; VERNAY, Joseph.

Commune de Brullioles.

DEVAUX, Jean-Baptiste ; GOUBIER, Pierre-Marie ; MAZARD, Antoine ; BASSET, François ; CLAVIER, François ; SÉRAILLE, Antoine ; CHARRASSIN, Benoît ; POTHIER, Benoît.

CANTON DE MORNANT

Commune de Sainte-Catherine-sous-Riverie.

BOUTEILLE, Jean ; CHAPOTON, François ; CHIPIER, Antoine ; FOND, Jean ; JULLIEN, Fleury ; MANDRIN, Laurent ; POULAT, Jean Claude ; TREYNET, Antoine ; TREYNET, Jean-Marie ; VIAL, Jacques.

Commune d'Orliénas.

BERNARD, Louis ; POYARD, Pierre ; BARILLOT, Claude.

Commune de Saint-Laurent-d'Agnay.

CHAMBE, Pierre ; BREST, Claude.

CANTON DE NEUVILLE-SUR-SAONE

Commune de Curis.

PONCHON DE SAINT-ANDRÉ, Emmanuel.

CANTON DE LIMONEST

Commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

BAILLOUX, Pierre ; BERNARD, Jean-François ; BONY,

Claude ; BOUDRAS, Jean-Baptiste ; BRUN, Antoine ; DÉCRAND, Benoît ; GOREL, Pierre ; LACHAT, Barthélemy ; MAZUYER-Donat, François ; POIX, Pierre-Baptiste.

CANTON DE SAINT-GENIS-LAVAL

Commune de la Mulatière.

GARNIER, Jean-Marie ; GUY, Pierre ; RICHARD, Joanny ; VILLET, Joseph.

CANTON DE VAUGNERAY

Commune de Tassin-la-Demi-Lane.

GRAVICHE, Claude-Marie ; MURAT, François ; MURAT, Jean ; COLAS, Antoine ; PIÉGAY, Jean-Marie ; JUBIN.

Commune de Brindas.

BERTAUD, Blaise ; BOYRIVENT, Jean-Claude ; LACAM, Jean-Baptiste ; MARIGNIER, Jean-Antoine ; GUINAMARD, Jean-Benoît ; BENOIT, Jean.

Commune de Messimy.

BAILLY, François ; BRUN, Jacques ; CLAIRON, Jean ; COMMARMOND, Claude ; DEPASSIS, Jean-Marie ; PAYANT Bonnet ; SIMON, Jean-Marie.

Commune de Marcy-l'Étoile.

BOST, Pierre ; RÉGNY, Jean-Marie.

Commune de Vaugneray.

DELORME, Antoine ; DEVEAUX, Benoît ; GROS, Fleury.

LES MOBILES du RHONE à SATHONAY

Les Mobs du Rhône ont célébré, le 15 août, au camp de Sathonay, le vingt-cinquième anniversaire de leur départ pour les champs de bataille de l'année terrible.

A trois heures, un imposant cortège s'est formé boulevard de la Croix-Rousse, et, précédé de la fanfare des *Touristes lyonnais* ainsi que d'une compagnie de cette société en armes, s'est dirigé vers Sathonay.

En tête étaient les drapeaux des diverses sections de la Société des Anciens Mobs du Rhône, ceux offerts aux Mobs par les villes de Lyon et de Belfort, les anciens fanions de compagnies.

Sur tout leur parcours, une foule sympathique salue les vieux « mobs » de ses acclamations enthousiastes. A Caluire notamment, une réception chaleureuse leur est faite.

Au Vernay, la municipalité de Sathonay se joint au cortège qui arrive ainsi au camp magnifiquement décoré et pavoisé. A l'arrivée, la musique du 121^e de ligne se fait entendre ; les sentinelles sont à leur poste et présentent les armes.

Un vin d'honneur est servi à l'intérieur même du camp, côté nord.

A la table d'honneur avaient pris place MM. le docteur Chevelu, maire de Sathonay ; Berne, président de la Société des Anciens Mobs du Rhône ; de Belleroche, président des Mobs de Villefranche ; de Laverrière, président des Mobs d'Anse ; Périer, président des Mobs de Vaugneray ; Sanaoze, président de l'*Union patriotique du Rhône* ; William, major du camp de Sathonay ; Dr Chambard-Hénon, président des Engagés Volontaires de 1870-71 ; Bérard, député de l'Ain ; MM. Sarry, Boucher, Pompéien, Marduel, Meunier, Rondelet, Fayard, Fayolle, Laroche, membres du Conseil d'administration des Anciens Mobs du Rhône, etc., etc.

M. Berne, président des Anciens Mobs du Rhône prend le premier la parole.

DISCOURS DE M. BERNE

Vingt-cinq années, dit-il, nous séparent de ce jour inoubliable du 15 août 1870 où, en bandes bruyantes et joyeuses, nous parcourions cette longue route que nous venons de franchir, pour nous rendre à cette même place, lieu qui nous était assigné pour la formation de la garde mobile du Rhône dont nous faisons partie en vertu de la loi de recrutement.

Ce n'est donc pas une vaine parade que nous avons voulu faire aujourd'hui, mais bien une manifestation patriotique.

que et fraternelle, à laquelle prennent part les frères d'armes de tout le département pour revivre cette journée qui a été pour nous le point de départ d'événements qui devaient profondément impressionner notre jeunesse et tenir une large part dans notre existence.

Ce n'est pas un souvenir heureux de notre histoire nationale que nous célébrons aujourd'hui et si nous l'évoquons quand même, c'est dans la pensée que l'exemple qui s'en dégage serve d'enseignement à la génération nouvelle.

Notre première armée, réputée invincible, venait d'éprouver ses premiers revers sur notre frontière, dans les sanglants combats de Forbach, Frœschwiller, Wissembourg, Wœrth, Reichshoffen, succombant, après des luttes héroïques, sous le poids du nombre.

Notre sol sacré était envahi par le soldat allemand, la patrie lançait un retentissant appel aux armes pour venger nos glorieuses victimes et refouler l'ennemi.

Nous répondions avec empressement à ce cri de douleur de notre chère France, en venant nous serrer sous son drapeau pour le protéger et le défendre.

Nous avons encore tous présent à la mémoire l'enthousiasme de cette mémorable journée, nous ne pouvons oublier les acclamations de la population qui se pressait sur le passage des enfants du Rhône, applaudissant nos airs nationaux; un frisson commun nous agitait: le courage et l'espérance.

Il n'est pas utile de rappeler ici l'imprévoyance qui avait présidé à notre organisation, malgré la fameuse parole qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre et la sage recommandation de nous munir d'une paire de souliers de rechange.

Il suffit de se souvenir de notre blouse bleue, comme uniforme, de notre fusil à piston, comme armement, et de notre ignorance complète de la discipline et de l'art militaire pour comprendre quelle force de résistance nous pouvions opposer à un ennemi bien armé et équipé, préparé depuis longtemps et entraîné par l'ivresse de la victoire.

Néanmoins, quand l'ordre de quitter ce camp de Sathonay arriva, il fut accueilli avec enthousiasme, et notre joie se manifesta spontanément en élevant nos képis au bout de nos baïonnettes, pour traduire notre impatience d'affronter les périls de la guerre et concourir effectivement à la défense de nos foyers menacés.

Nous n'avons pas à faire en ce moment l'historique des événements auxquels nous avons été mêlés dans ce sombre drame, prenant tous une part active, avec des fortunes diverses, à la défense nationale et inscrivant sur notre drapeau les sièges de Belfort, Neuf Brisach et Paris.

Nous pouvons aujourd'hui être fiers de voir flotter au milieu de nous, entourés de ces jeunes Touristes, espoir du pays, ces glorieux étendards confiés à notre garde, il y a vingt-cinq ans, que nous avons été assez heureux de rapporter purs de toute souillure étrangère, attestant hautement que nous avons fait notre devoir.

Un quart de siècle modifie considérablement la destinée d'un peuple qui a subi une pareille émotion; nos épreuves ont été une dure leçon et c'est avec un légitime orgueil que nous assistons à la prospérité et à la grandeur de notre belle France.

Nos malheurs ont provoqué un réveil vigoureux de toutes nos énergies, notre jeune et puissante armée étant la nation même, nos frontières sont sous bonne garde et nous conservons toujours, au fond de nos cœurs, le secret espoir d'en reculer la limite où nous l'avons connue avant nos désastres.

En attendant l'aurore de ce beau jour, que la puissante alliance d'un grand peuple ami peut faire entrevoir, nous prenions part, il y a quelques mois, aux acclamations qui saluaient nos vaillants soldats, réunis sur ce champ de bataille, avant leur départ pour Madagascar.

Nos vivats et nos vœux les plus ardents les ont accompagnés, ils vont porter au delà des mers l'éclat de nos trois couleurs; nous savons que le brillant drapeau qu'ils ont solennellement reçu des mains du président de la République reviendra avec des noms de victoires inscrits dans ses plis, ajoutant non seulement un nouveau fleuron à la couronne de gloire de la patrie, mais encore, agrandissant son domaine d'un vaste et riche territoire.

Je termine, chers camarades, en vous invitant, en cet instant d'expansion fraternelle et patriotique, à choquer nos verres au succès de nos armes et à pousser ensemble, comme en 1870, ce cri qui nous rallie tous: « Vive la France! » (Longs applaudissements et acclamations).

Après une allocution vibrante de patriotisme de M. le Maire de Sathonay, M. Bérard, député de l'Ain, prononce un discours, puis c'est le tour de M. Sanaoze, président de l'Union patriotique du Rhône.

DISCOURS DE M. SANAOZE

CHERS COMPATRIOTES

Ce n'est pas pour une nouvelle glorification des Mobiles du Rhône que nous sommes réunis en ce jour d'innoubliable mémoire.

Nous venons dans cette imposante assemblée affirmer le réveil de l'esprit national en ce qui concerne le patriotisme le plus éclairé et le plus militant.

Vous avez voulu que le président de l'Union patriotique du Rhône qui a souffert et lutté comme vous pendant l'invasion de 1870 soit admis dans votre grande famille le jour où vous célébrez le 25^e anniversaire de votre départ de Sathonay. Je dois vous remercier en mon nom ainsi qu'au nom de notre grande association tout entière de l'honneur que vous nous faites aujourd'hui.

Par une coïncidence remarquable, il s'est trouvé que tout récemment, d'autres soldats, vos successeurs de la jeune armée, recevaient dans ce même village et des mains du Président de la République, les drapeaux destinés aux troupes de Madagascar.

En envoyant au delà des mers notre salut fraternel à ces nouveaux soutiens de l'honneur français, nous faisons les vœux les plus ardents pour le succès de nos armes.

Vous estimez avec nous que des manifestations comme celle de ce jour sont nécessaires, car elles ont pour première raison d'être l'intérêt même du pays.

A nous, témoins et survivants de cette guerre néfaste dont les conséquences pèsent si cruellement sur les destinées de la Patrie, est réservé le devoir impérieux, absolu, de préparer par l'exemple du passé le relèvement de l'avenir.

N'oublions pas que dimanche prochain commencera en Alsace et en Lorraine une véritable invasion de sociétés d'anciens militaires allemands. Au milieu de nos frères en deuil depuis 25 ans, ils vont bruyamment célébrer leurs victoires sur les champs de bataille de Gravelotte, Saint-Privat, Wissembourg, Reichshoffen, etc.

Songez en ce moment à la douleur profonde que vont ressentir nos chers exilés contraints au silence.

Notre devoir est tout tracé en présence de l'attitude provocatrice de notre ennemi héréditaire qui, dans l'enseignement de l'école même, développe et entretient avec un soin jaloux les fermentations d'une haine toujours inassouvie envers la France.

Sans vain bruit, nous devons montrer à ces vainqueurs insolents que nous n'avons rien oublié et nous tournant vers les champions de l'internationalisme, nous reprendrons en la complétant la sublime réponse de Pasteur:

« Si la science n'a point de patrie, le savant en a une, si l'humanité n'a point de patrie, tout Français digne de ce nom ne saurait renier sa mère. »

Pendant que des chants de triomphe retentiront au delà des Vosges, nous travaillons à perpétuer la mémoire de nos concitoyens tombés pendant la dernière guerre. Bientôt leurs noms seront inscrits en lettres d'or à la mairie des chefs-lieux de canton de notre département. Nous consacrons toutes nos forces à cette œuvre de réparation nationale afin de faire revivre les héros obscurs dont le nombre est si grand parmi vos frères d'armes.

Dès la première heure nous avons compté sur votre concours le plus efficace; nous savons combien le but que nous poursuivions était dans votre pensée et dans votre cœur, c'est pour cela que nous avons répondu à votre invitation avec le plus grand empressement et aussi parce que nous avions une mission à remplir.

Chers compatriotes, permettez-moi de vous remettre la première médaille créée spécialement pour l'Union Patriotique, grâce à l'autorisation de notre statuaire Pagny. Elle porte gravé sur la face le grandiose monument que nous avons inauguré le 30 octobre 1887 et qui personnifie si bien le courage stoïque des Enfants du Rhône.

Nous ne pourrions la remettre en plus dignes mains.

Comme dédicace nous avons inscrit sur cette médaille la devise sacrée qui vibre au plus profond de nos cœurs: *Pro Patria*, ainsi que les dates 1870 et 1895.

En même temps que cette médaille vous rappellera l'anniversaire à jamais mémorable que nous célébrons aujourd'hui, elle affirmera une fois de plus, l'amitié indissoluble qui a toujours uni la Société fraternelle des Anciens Mobiles à l'Union Patriotique du Rhône. (Applaudissements prolongés).

Lecture a été donnée d'une dépêche de la ville de Belfort à ses anciens défenseurs les Mobiles du Rhône.

Le soir un banquet intime réunissait les principaux invités et les membres du bureau de la Société des Mobiles.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. Berne, le docteur Chevelu, qui a été nommé membre d'honneur des anciens Mobiles et s'est fait inscrire à l'*Union patriotique du Rhône*, Sanaoze, Jacquier, ancien député, le capitaine Poret, etc., etc.

La brillante fête des Anciens Mobiles s'est terminée par des illuminations, une retraite aux flambeaux par les soldats du 121^e et un splendide feu d'artifice.

LE MONUMENT DE CRÉMIEU

La fête patriotique, décidée depuis quelque temps à Crémieu pour l'inauguration du monument élevé aux morts de 1870-71 par la société des anciens combattants, sous le patronage de l'*Union Patriotique du Rhône*, a été donnée le dimanche 11 août avec un éclat exceptionnel.

A onze heures du matin a eu lieu à la gare la réception des autorités et des invités, notamment M. Lagoardette, sous-préfet de la Tour-du-Pin, délégué de M. le préfet de l'Isère; M. Bovier-Lapierre, député; le lieutenant-colonel du 96^e de ligne représentant M. le général Voisin, gouverneur militaire de Lyon; MM. Sanaoze, Fontaine, Gourju, Kœnig, Camille Roy, Besson, de l'*Union Patriotique du Rhône*; Parant, Comparat et Barthod de l'*Union Patriotique de l'Ain*; Berne, président des anciens Mobiles du Rhône; Le Page directeur de la Compagnie de l'Est; Noir-vice président et une délégation des Engagés volontaires de 1870-71 avec leur drapeau; des délégations des Légionnaires du Rhône, des Anciens Combattants de 1870-71, de Lyon, des Anciens Combattants de Lagnieu, des sauveteurs médaillés de Lyon et de l'*Union Lyonnaise*, société de gymnastique et de tir, etc., etc. MM. les maires et les notabilités de tout le canton de Crémieu.

Le président du Comité d'organisation, M. Pernice, assisté de M. Donadieu, commissaire général, prononce une courte allocution et souhaite en excellents termes la bienvenue aux hôtes de Crémieu.

Ensuite le cortège auquel se sont joints les Anciens Combattants du canton de Crémieu, la Société de Secours Mutuels, la Société Philharmonique, les sapeurs-pompiers, les enfants des écoles, les sociétés musicales de Lagnieu, Trept et Tignieu-Jameyzieu, se dirige vers le monument pour la cérémonie d'inauguration.

Le monument, dû au sculpteur Mathieu, de Bourgoin, est fort admiré; c'est une pyramide surmontée d'une urne voilée d'un drapeau et sur laquelle se lisent ces mots: *Gloria Victis*. Au pied est placé la France en deuil tenant dans ses mains une épée brisée. Sur les trois autres faces sont gravés les noms des morts, commune par commune.

Arrivé auprès du monument, le cortège forme le cercle et les discours commencent.

C'est d'abord M. Pernice, président des Combattants de Crémieu et du Comité d'organisation, qui fait la remise solennelle du monument à la ville de Crémieu.

« Cette place, dit-il en terminant, sera à l'avenir le rendez-vous de nos conscrits qui, chaque fois qu'ils reviendront à Crémieu pour le tirage au sort ou le conseil de révision se rendront ici pour prêter le serment de fidélité à la France et s'inspirer des nobles vertus de leurs devanciers. »

M. Douare, maire de Crémieu, remercie ensuite en termes émus.

Puis M. Fontaine prend la parole au nom de l'*Union patriotique du Rhône*, et dans un langage élevé, félicite le canton de Crémieu et le Comité d'être arrivés en peu de temps à un si beau résultat, et d'avoir édifié le monument qu'on inaugure dans cette émouvante cérémonie. Notre dévoué collègue fait l'histoire des plaques commémoratives dont l'idée première remonte au jour de l'inauguration du groupe de Pagny, à Lyon, le 30 octobre 1887, mais, dit-il, ce sera l'éternel honneur de l'*Union Patriotique de l'Ain* d'avoir, la première en France, et dans tout son département, élevé ces modestes monuments inaugurés en 1894. En terminant, M. Fontaine dit que si ces pierres gravées rappellent avec éloquence l'héroïsme des soldats tombés vaillamment au milieu de désastres sans nom, d'autres tables d'honneur évoqueront plus tard les noms de ceux qui, à l'heure marquée par le destin, verseront leur sang pour la victoire définitive de la Patrie.

M. Louis Parant, secrétaire général de l'*Union Patriotique de l'Ain*, prononce ensuite un magnifique discours où il fait le tableau enthousiaste de tout ce qu'on peut attendre des

Unions Patriotiques, que chacun a pour devoir d'étendre et de propager, afin que chaque département possède un jour une Association semblable.

MM. Camille Roy et Louis Bonnel, professeur honoraire de l'Université, déclament des poésies très applaudies que nos adhérents auront le plaisir de lire dans le Bulletin du mois prochain.

La cérémonie d'inauguration est terminée par notre hymne national, religieusement écouté.

Le cortège se reforme alors et reprend sa marche à travers la vieille cité féodale de Crémieu, dont le cadre est si pittoresque. Toutes les rues sont pavoisées et enguirlandées; partout des drapeaux et des oriflammes, des arcs de triomphe; le défilé sous l'allée des tilleuls est splendide et produit un grand effet.

Au passage, nous relevons l'inscription suivante, due parait-il à une dame de Crémieu, et qui fait l'éloge de son patriotisme, en résumant nos impressions de la journée: « Une larme au passé, mais foi dans l'avenir. »



A une heure, le banquet commençait sous les vieilles halles communales de Crémieu.

On y remarquait toutes les autorités, les Sociétés et les délégations citées plus haut.

Au dessert, de nombreux toasts patriotiques ont été portés.

Le premier, le discours de M. Lagoardette, sous-préfet, représentant du préfet de l'Isère, a soulevé un enthousiasme général et a été longuement acclamé.

M. Bovier-Lapierre, député, porte un toast aux frères de la patrie mutilée et aux espérances de demain.

M. Douare, maire, remercie les invités d'une façon fort aimable.

M. Sanaoze, président de l'*Union Patriotique du Rhône*, prononce un discours vigoureusement applaudi et lève son verre à l'Union de tous les Français sous l'égide du drapeau tricolore, avec l'espoir de voir bientôt se créer l'*Union Patriotique de l'Isère*.

M. Parant porte un toast très écouté, et M. Camille Roy obtient son succès habituel avec sa belle poésie de « Patrie ».

M. Kœnig fait une première fois appel à la générosité patriotique des assistants et annonce la vente des poésies dites le matin au monument, vente qui produit une somme de 155 francs.

Une deuxième fois, le secrétaire général de l'*Union Patriotique du Rhône* demande que la réunion affirme sa solidarité française en venant en aide aux deux malheureuses victimes de l'explosion d'une boîte, survenue pendant la fête, faisant lui-même une collecte, il recueille 110 francs pour ces infortunés.

De son côté, l'*Union Lyonnaise*, Société de gymnastique, sur la proposition de M. Bizet, président, a fait dans la soirée une quête dans les établissements, ce qui a donné une nouvelle somme de 64 francs.



En résumé, les fêtes de Crémieu ont produit une grande et durable impression; il faut s'attendre à ce que l'exemple donné s'étende à bref délai à plusieurs autres cantons de l'Isère, ce qui formera l'excellente préface de la création d'une *Union Patriotique* dans ce beau département.

Aussi l'*Union Patriotique du Rhône*, désireuse de témoigner ses félicitations aux organisateurs a-t-elle décerné un diplôme d'honneur à la Société des Combattants du canton de Crémieu; un diplôme d'honneur et une médaille de bronze grand module à M. Donadieu, commissaire général de la fête, et principal promoteur du monument.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DES FÊTES ET CONCOURS

G. DARTIES

LYON — Rue St-Pierre-de-Vaise, 70 — LYON

Installations pour Concours agricoles, hippiques, de Musique de Gymnastique, de tir, etc.; — Expositions d'horticulture, Cosmics agricoles; — Carrousels, Régates, Feux d'artifices, Matvéniens, Trophées de drapeaux; Tournequets-compteur, etc.

Le Gérant: FÉLIX SANAOZE

57.889. — Imp. WALTENER ET C^{ie}, rue Belle-Cordière, 14. — LYON

